

**Journée d'échanges :  
Aménagement et mobilités –  
Agir pour des agglomérations  
moyennes dynamiques**

**CHALON SUR SAONE**

**Le 7 mars 2019**

# La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche en quelques chiffres

Constituée de 42 communes

44 942 habitants (5 communes ont plus de 2 000 habitants – dont Privas = 8 729 habitants) et 27 communes ont moins de 1 000 habitants

Densité de population = 72 hab / km<sup>2</sup>

Située en Région Auvergne Rhône Alpes,  
juxtant la vallée du Rhône, territoire constitué  
de plateaux et de vallées



# Quelques éléments de contexte territorial identifiés dans l'étude mobilités

- Un relief et des vallées impactant fortement l'organisation des flux et un usage fort de l'automobile
- Un territoire multipolaire constitué de 5 bassins de vie
- Une offre en transport collectif inégale
- Des difficultés de stationnement concentrées au cœur de Privas
- Les modes actifs et les solutions de mobilité alternatives, un potentiel à développer pour les déplacements du quotidien
- Un territoire fortement irrigué par un réseau de voies vertes



Présentation de l'offre de transport  
sur les 42 communes de la Communauté  
d'Agglomération Privas Centre Ardèche

# UNE OFFRE DE TRANSPORT ADAPTÉE AUX 42 COMMUNES

- Des transports scolaires toujours ouverts à tous qui vont irriguer finement le territoire
- Des lignes régulières pour relier les principaux pôles du territoire
- Un réseau urbain sur le bassin privadois : Privas, Alissas, Chomérac, Veyras et St Priest
- Des transports à la demande sur l'ensemble des communes de l'Agglomération non desservies par le réseau urbain

# UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION AUX COMMUNES POUR AMÉNAGER LEURS ARRETS DE CAR

Pour 2018, une aide de l'agglomération jusqu'à 80 %  
du coût des aménagements :

- 16 communes accompagnées
- 71 arrêts financés pour un montant total de 326 000 €  
apporté par l'agglomération

# DES TRANSPORTS SCOLAIRES TOUJOURS OUVERTS À TOUS

L'Agglomération assure la gestion et le financement des transports scolaires sur son territoire :

- 22 services purement scolaires réservés en priorité aux élèves et accessibles à tous les habitants en fonction des places disponibles

- 2 200 élèves transportés tous les jours (dont 1 450 scolarisés sur Privas)

Pour un coût annuel moyen de 900 € par élève transporté, dont 10% couverts par les participations familiales



# DES NOUVEAUX TRANSPORTS À LA DEMANDE

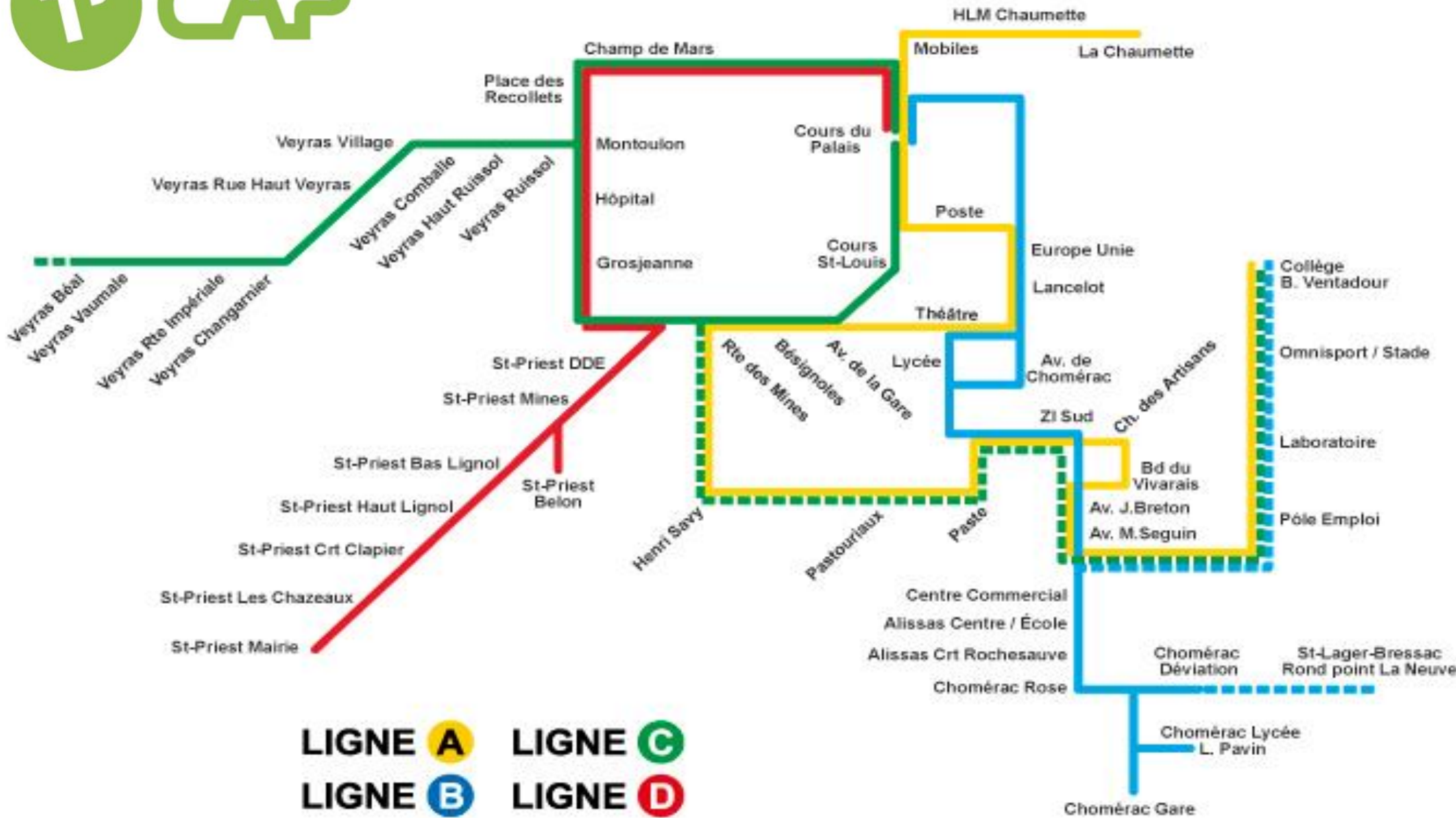
Mise en place de **20 services de TAD** sur l'ensemble du territoire fonctionnant **un jour / semaine le jour du marché** :

- 6 sur Privas le samedi matin
- 5 sur St Sauveur de Montagut le samedi matin
- 3 sur Le Pouzin – jours variables (1 le mercredi matin, 1 le mercredi après midi et 1 le vendredi matin)
- 2 sur La Voulte sur Rhône le vendredi matin
- 4 sur Vernoux en Vivarais le jeudi matin

# LES LIGNES RÉGULIÈRES

- **Une ligne St Laurent du Pape – Privas via la Vallée de l'Ouvèze** pour les scolaires MAIS ouverte aux usagers commerciaux : 2 aller-retours / jour du lundi au vendredi en période scolaire
- **Une ligne St Sauveur de Montagut - Privas** par renforcement de la ligne existante : mise en place de services en milieu de journée, le samedi matin et en période de vacances scolaires : 4 aller-retours / jour en semaine et 2 AR le samedi matin.
- **Une navette de marché sur la commune de La Voulte sur Rhône** le vendredi matin entre La Voulte Nord et la Mairie : service continu sur la matinée

# **UN NOUVEAU RESEAU URBAIN SUR LE BASSIN PRIVADOIS**



# **LES NOUVEAUX OUTILS T'CAP DEPUIS LE 3 SEPTEMBRE 2018**

- 1- Des véhicules aux couleurs T'CAP**
- 2- Un système billettique**
- 3- Une information voyageurs en temps réel**
- 4- Un point de vente et d'information**
- 5- A terme, des poteaux d'information voyageurs**



Une marque choisie par les habitants

Exemple de car pour les transports scolaires





# Des bus urbains





# Un nouveau système billettique (UBI) :

de nouveaux équipements

Simple  
d'utilisation



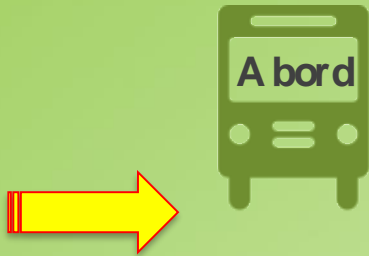


# VOYAGEURS ACCOMPAGNÉS

## Information voyageur en temps réel

L'utilisateur accompagné à bord

Sur la carte de transport

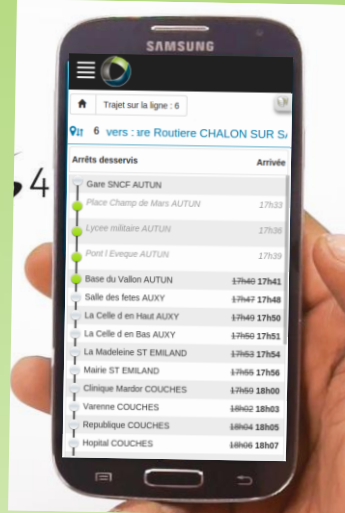


**Bienvenue dans votre bus : 042**



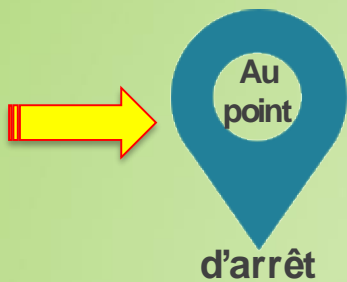
En flashant ce QRCode, Vous pouvez consulter toutes les informations à propos de votre trajet en temps réel !

Visitez notre site d'infos voyageur : <http://crtv.mobilrdj/iv/>



L'utilisateur, accompagné au point d'arrêt,

Sur le réfrigérateur



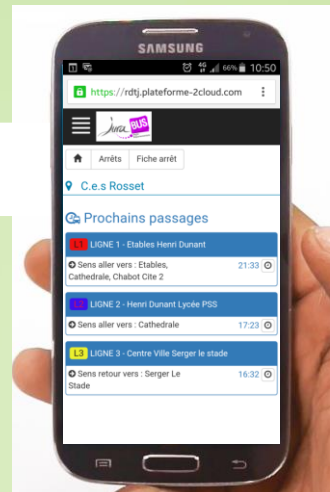
**Auguste Lancon**



Découvrez les prochains passages de votre bus en quelques secondes !

1) Téléchargez une application de lecture de QRCode sur votre smartphone  
2) Scannez le QRCode affiché  
3) Visionnez !

Visitez notre site d'infos voyageur : <http://crtv.mobilrdj/iv/>



# DES POTEAUX D'INFORMATION VOYAGEUR

En 2019, 160 poteaux indicateurs horaires vont être installés sur l'ensemble des arrêts urbains et des lignes régulières = meilleure information des voyageurs

→ En lien avec les communes pour l'implantation



# UNE TARIFICATION ADAPTÉE À TOUS

**Des tarifs inchangés pour les scolaires** : 90€ / an donnant droit à un aller / retour par jour entre le domicile et l'établissement scolaire.

→ Exonération pour les familles ayant un quotient familial (CAF ou MSA) inférieur à 600 €

**Pour tous** : ticket unité à 1€ (valable 2h), carnet de 10 trajets à 8€, abonnement mensuel à 26 € et abonnement annuel à 260 € valables sur tout le réseau T'CAP

→ 50% de réduction pour les jeunes de moins de 26 ans (quelle que soit leur situation) et les bénéficiaires de minima sociaux

**Sur les transports à la demande** : 1 € le trajet ou 8 € le carnet de 10 trajets, vendus uniquement à bord des véhicules

# Avec quelles ressources ?

- Perception du Versement Transports à hauteur de 1,5 M€
- Convention de transfert avec la Région à hauteur de 1,5 M€
- Accompagnement du Département de l'Ardèche au travers d'appels à projet : environ 50 000 € / an sur les mobilités douces
- Réponses à divers appels à projet : AMI French Mobility = 100 000 €, Programme Leader = 8 000 € et appel à projet Pend'Aura (en attente de réponse) = 120 000 €
- Participations familiales = 160 000 €

**MISE EN ŒUVRE D'UN PANEL  
D'ACTION SUR LES  
MOBILITES DOUCES ET  
ALTERNATIVES**

12 actions proposées en matière de mobilités douces et alternatives pour une mise en œuvre échelonnée sur une période de 6 ans.

### Objectifs :

- Venir en complémentarité de l'offre de transport en commun
- Apporter des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle
- Répondre à un maximum de besoins de déplacement des habitants du territoire
- Apporter des outils de mobilité diversifiés

## ***Action 2 : Développer un service de location de vélo longue durée dans les principaux pôles du territoire***

✓ Sur 3 ans, acquisition de 50 vélos à assistance électrique répartis sur Privas, Les Ollières sur Eyrieux, La Voulte sur Rhône et Vernoux en Vivarais

✓ Mise en place d'un système de location courte et longue durée :

2 heures : Plein tarif = 4 € / Demi tarif = 2 €

½ journée : Plein tarif = 8 € / Demi tarif = 4 €

Journée : Plein tarif = 15 € / Demi tarif = 8 €

Semaine : Plein tarif = 30 € / Demi tarif = 15 €

Mois : Plein tarif = 50 € / Demi tarif = 25 €

Trimestre : Plein tarif = 80 € / Demi tarif = 40 €

Demi tarif accordé pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les étudiants

NB : Action travaillée avec les loueurs privés des secteurs.

## ***Action 3 : Installer des stationnements vélos adaptés aux usages dans les principaux pôles et à proximité des voies vertes***

- **Acquisition en cours de 6 box à vélos fermés installés le long des voies vertes et à proximité d'un arrêt de car pour favoriser l'intermodalité**
  - Enjeu = favoriser la pratique du vélo et l'intermodalité
  - Coût = 30 000 € avec cofinancement CD07 à hauteur de 40 %
  - En lien avec les communes pour l'implantation exacte
  - Projet d'équiper les mêmes lieux de stations de gonflages et de kits de réparation
  
- **Acquisition de 30 arceaux à vélos installés devant les locaux de l'agglomération accueillant du public**
  - Enjeu = favoriser la pratique du vélo et le changement de comportement
  - Coût = 2 000 € avec cofinancement CD07 à hauteur de 40 %
  - Projet d'équiper progressivement tous les lieux accueillant du public, en lien avec les communes





## Action 5 : Accentuer la pratique de la marche en développant le jalonnement

- **Accompagnement technique et conseils auprès des communes souhaitant mettre en place un plan de jalonnement piéton :**

- Enjeu = refaire de la marche à pied un mode de déplacement à part entière
- Mettre à disposition des communes des outils et des retours d'expérience d'autres collectivités

- Mise en place d'une démarche en 4 temps :

- 1- Aménager et sécuriser
- 2- Mettre en place une signalétique adaptée
- 3- Signaler : plan de jalonnement, panneaux directionnels
- 4- Communiquer

Un petit guide a été créé pour les communes intéressées

*Jalonnement linéaire au sol - circuit touristique (Nantes)*



*Jalonnement vertical  
Marseille*



*Carte des temps piétons et sensibilisation (Grenoble)*



## Action 6 : Développer un maillage d'aires de covoiturage sur les principaux nœuds routiers et les sorties d'agglomération et parfaire leur intermodalité

### Réalisation d'un diagnostic des aires existantes et à créer :

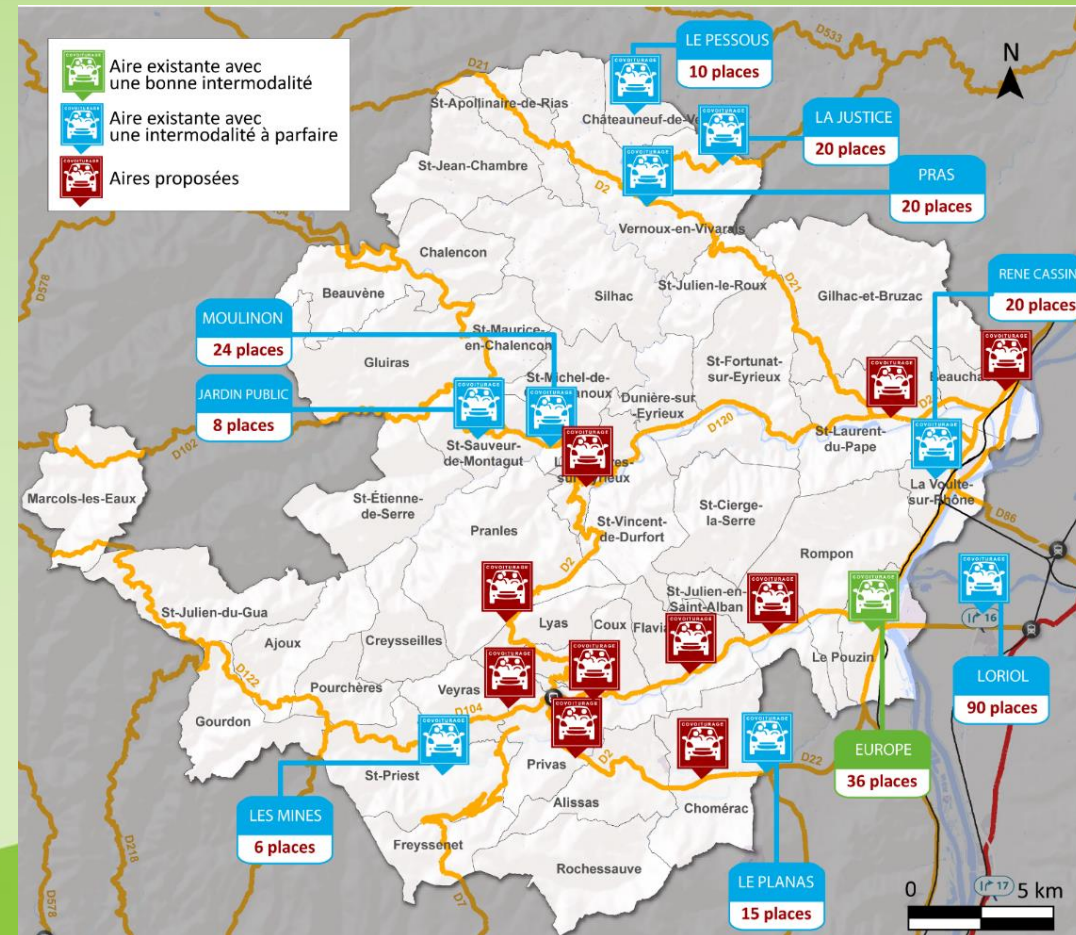
- Volonté de développer de l'intermodalité sur le territoire pour répondre aux différents besoins des habitants

Etat des lieux de l'existant : 8 aires sur le territoire et 2 aires en entrée de territoire. Propositions d'aménagements sur ces aires pour mieux les identifier : marquage au sol, jalonnement, éclairage, panneaux d'info, ...

Identification d'aires de covoiturage potentielles : 13 aires identifiées principalement sur les secteurs non pourvus actuellement : contact prochain avec les communes concernées.

Priorité mise sur le connexion avec les TC pour favoriser l'intermodalité

Maitrise d'ouvrage et financement laissé aux communes : La CAPCA intervient en conseils technique et financier



## **Action 7 : Expérimenter l'autostop organisé en complément de l'offre de transports collectif dans les communes les moins bien desservies**

### **Réflexion engagée pour la mise en place d'un système d'autostop organisé dans la Vallée de l'Eyrieux :**

- Enjeu = création d'un sentiment de confiance et de sécurité pour les autostoppeurs et les automobilistes
- En pratique, le passager se rend à **un arrêt « autostop » matérialisé** et est repéré et pris en charge par un automobilisme membre du réseau
- **Actions à mener :**
  - Sensibilisation des secrétaires de Mairie pour gérer la mise en relation des autostoppeurs et des automobilistes et créer un climat de confiance
  - Rencontre avec les Maires pour la création d'arrêts d'autostop sécurisés à proximité de l'axe principal
  - Création d'un « label » identifiable par tous et facilitant la mise en relation et création d'un kit de communication remis à chaque participant afin de faciliter l'identification
  - Mise en place d'actions de sensibilisation et d'une communication en direction des habitants
  - Dans un 2<sup>e</sup> temps, appui sur une structure extérieure pour « professionnaliser » et sécuriser le système



## Action 9 : Développer l'autopartage entre particuliers ou avec un pool de véhicules sur l'espace public pour mutualiser l'usage des véhicules

### Action portée à titre expérimental dans le cadre de l'AMI French Mobility

#### Deux volets identifiés :

- L'autopartage entre particuliers en milieu rural
- L'autopartage de véhicules électriques en milieu périurbain

Sur le 1<sup>er</sup> volet, principe = mise en relation de particuliers pour le partage de véhicules entre des habitants utilisant peu leur voiture (retraités, agriculteurs, ...) et des habitants qui en ont besoin (jeunes couples, femmes seules, personnes âgées, ...)

La mise en relation s'effectue via les secrétaires de Mairie et un logiciel de mise en relation

La collectivité joue le rôle du tiers de confiance et sécurise les flux financiers

Sur le 2<sup>è</sup> volet, principe = mise à disposition payante de véhicules électriques par la collectivité pour les habitants par utilisation des bornes électriques présentes sur le territoire, gérées par le SDE07

Le projet prévoit l'acquisition de 6 voitures électriques

Gestion soit par les secrétaires de Mairies, soit via un opérateur privé.

Appui attendu du CEREMA sur cette démarche pour passer à la phase opérationnelle



# **LE PROGRAMME CŒUR DE VILLE : DES ENJEUX EN TERMES DE MOBILITE**

# Un plan d'action ambitieux au service des villes moyennes

- Une opportunité pour la ville Centre de regagner de l'attractivité en améliorant son accessibilité
- Une opportunité pour l'agglomération d'accélérer la mise en œuvre de son schéma stratégique des mobilités
- Un soutien fort des services de l'Etat à l'accompagnement des acteurs locaux
- Une volonté de l'Agglomération d'être partie prenante et force de propositions afin d'harmoniser les actions en faveur de la mobilité

## **MAIS :**

- Un décalage constaté entre les approches Ville et Agglomération en termes de priorités et de calendrier et des divergences d'approche sur le niveau d'ambition
- Un plan d'actions qui mériterait une plus grande structuration et une meilleure homogénéité sur le volet Mobilités

# MERCI

**pour votre attention**

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche  
Pôle « Mobilités et environnement »  
1, rue Serre du Serret – BP 337 – 07003 PRIVAS Cedex  
Tél : 04 75 64 07 07 ou 04 75 64 88 46  
Courriel : [transports@privas-centre-ardeche.fr](mailto:transports@privas-centre-ardeche.fr)

